

DEPARTEMENT DU GERS
ARRONDISSEMENT D'AUCH
CANTON DE VIC-FEZENSAC

2024/67

COMMUNE DE VIC-FEZENSAC

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 NOVEMBRE 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-huit novembre à 20h30, les membres du conseil municipal se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal de la mairie sur la convocation qui leur a été adressée par Madame le Maire le 21 novembre 2024.

Nombre de membres en exercice : 23 ; Nombre de présents : 19 ; Nombre de votants : 22

Présents : Mme NETO - Mme BRANA – M. CAVALIERE – Mme CUEILLENS - M. BACHELLERIE – Mme FAUCHE - M. GUICHARD - Mme GOULU-MARTINAT – Mme BRAZZALOTTTO - Mme KLUCZYNSKI – M. CAUQUIL – Mme MESSERLI-CIPRES - M. GEYRES - M. CHAULET - M. OSPITAL - Mme NARRAN – Mme LAPLANE-SOTUM - M. ROSELL - Mme MASSAROTTO.

Excusés donnant pouvoirs : M. CAMAZZOLA à M. CUEILLENS - M. JAFFRES à Mme BRANA - Mme COUDERC à Mme FAUCHE.

Absent excusé : M. ANTONELLO.

Objet : Ouverture des commerces le dimanche

La loi n° 2015-990 du 6 août 2015 dite "Loi Macron" donne la faculté aux communes d'autoriser les commerces à ouvrir 12 dimanches par an, 5 sur seul avis du conseil municipal et 7 sur avis du conseil municipal et avis conforme de la communauté de communes.

La SAS VICUN nous a sollicités pour demander une dérogation au repos dominical et pouvoir ouvrir les 12 dimanches suivants pour l'année 2025 :

Le 8 juin 2025
Le 6 juillet 2025
Le 13 juillet 2025
Le 20 juillet 2025
Le 27 juillet 2025
Le 3 Août 2025
Le 10 Août 2025
Le 17 Août 2025
Le 24 Août 2025
Le 31 Août 2025
Le 21 Décembre 2025
Le 28 Décembre 2025

La société indique qu'elle s'engage à ne faire travailler que les employés volontaires et à respecter les contreparties salariales qui s'imposent.

Les organisations syndicales locales ont été consultées par courrier.

Après en avoir délibéré, à la majorité de 17 voix pour et 5 voix contre, le conseil Municipal décide :

- D'émettre un avis favorable pour autoriser le commerce à ouvrir 12 dimanches par an.

Publié le 21/12/2024

En Préfecture le 21/12/2024

Pour extrait certifié conforme,

Le 29 Novembre 2024

Madame le Maire,
Barbara NETO

